PREIGNAN - GERS

Vivre à PREIGNAN

www.preignan.fr - Juillet 2025

Habitat Inclusif

La suite
en page 4 et 5

Le Mot du Maire

Preignanaises, Preignanais, Chers Amis,

L'été s'installe, et avec lui, l'occasion de faire un point sur les avancées concrètes qui façonnent notre commune.

Les travaux de réfection du revêtement de l'esplanade menant au stade municipal, du parking attenant ainsi que du terrain de pétanque sont désormais achevés. Ces espaces, désormais couverts par un abri photovoltaïque, allient confort d'usage et transition énergétique. Le parking de l'école de musique a également bénéficié d'une remise à niveau bienvenue. Ces réalisations traduisent notre volonté d'investir dans des infrastructures durables, au service de tous.

Autre chantier d'envergure désormais clos : l'opération de dénomination des rues et de numérotation des habitations. Les noms des voies, lieux-dits et numéros ont été transmis à la Base Adresse Nationale, qui devient la référence unique. Il revient à chaque propriétaire de poser son nouveau numéro à l'entrée de sa propriété : un petit geste pour une grande clarté dans les échanges postaux, les secours et les services.

Le 14 juin dernier, nous avons vécu un moment fort avec l'inauguration officielle du complexe sportif. Le préfet du Gers, M. Alain Castanier, a coupé le ruban de notre tout nouveau terrain synthétique, en présence du sénateur Alain Duffourg, du député et conseiller régional David Taupiac, du député Jean René Cazeneuve, du président du Conseil départemental, Philippe Dupouy, du 1er vice-président de l'agglo du GACG, Michel Baylac, des maires voisins et de nombreux habitants. Une belle fête populaire, à l'image de notre commune : dynamique, conviviale et tournée vers l'avenir.

Je vous invite à consulter attentivement les chiffres du budget 2025. Dans un contexte national tendu, marqué par des restrictions budgétaires imposées aux collectivités, nous avons fait le choix d'un budget responsable, équilibré, et orienté vers l'essentiel.

Je tiens également à saluer chaleureusement notre tissu associatif, si vivant et engagé, qui trouve toute sa place dans les colonnes de ce numéro. Leur énergie est précieuse, leur engagement exemplaire.

Enfin, je vous encourage à vous attarder sur la double page consacrée au projet structurant de la résidence en habitat inclusif, prévue au bas du chemin de Forman. Ce projet, qui dépassera notre mandat actuel, mobilise toute l'équipe municipale. Avec nos partenaires institutionnels et les habitants impliqués, au gré des ateliers passés et futurs, nous construisons une structure innovante, solidaire et profondément humaine, tournée vers nos aînés afin d'améliorer et changer la vie.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro de Vivre à Preignan, et un bel été à toutes et tous.

Jérôme LASSERRE
Maire de Preignan

URBANISME ET TRAVAUX

Réfection du parking de la maison des associations et de la voirie du stade.

Ces emplacements, marqués fortement par un trafic intense généré par les activités de la Maison du Temps Libre, de la Maison des Associations et l'importante fréquentation du stade, s'étaient fortement dégradés au fil des années. Ils necessitaient une remise en forme profonde rendue pertinente pour des raisons évidentes de sécurité.

C'est désormais chose faite : les travaux ont été réalisés du 2 au 13 juin derniers par l'entreprise Malet, à la suite d'un appel d'offre.

Il conviendra, dorénavant, pour tous les véhicules, de rouler au pas et de respecter cette limitation de vitesse, tant pour préserver le revêtement que pour assurer la sécurité des nombreux usagers des lieux.

En effet, trop souvent, par le passé, on a constaté sur ce site et aux alentours, des vitesses excessives et des comportements de conduite inacceptables à proximité de ces bâtiments publics .

Plaques de rue et numérotation

Comme évoqué dans notre numéro de décembre, la mise en place des nouvelles plaques de rue sur les voies non encore dénommées, et la remise des nouveaux numéros d'habitation aux habitants est désormais terminée. Cette action, imposée aux communes, a été menée dans le cadre de la Loi 3DS du 21 février 2022.

Nous en rappelons ci-après les fondements : toutes les voies de la commune doivent être nommées, et toutes les habitations numérotées selon les deux principes suivants :

- **La numérotation continue** attribue des numéros dans l'ordre de la succession des bâtiments (pairs à droite et impairs à gauche). Elle est plus adaptée aux centres urbains.

-La numérotation métrique, fondée sur la mesure depuis le début de la voie est privilégiée en zone d'habitation peu dense. Elle permet d'intercaler de nouveaux numéros sans changer la numérotation existante ni créer de numéros bis ou ter. Ce type de numérotation intéresse les services de secours et fournisseurs de réseaux, car elle renseigne sur la longueur de la voie.

Les noms des voies et lieux-dits ainsi que les numéros ont été transmis à la Base Adresse Nationale qui devient dès lors l'unique source d'adresses de référence.

Ce nouvel adressage, grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise, contribue ainsi à améliorer :

- Votre sécurité → services d'urgence, Police, Gendarmerie, Pompiers ...
- L'efficacité des services → fibre, réseaux, livraisons...

Il appartient donc à chaque propriétaire ayant reçu un nouveau numéro de le placer à l'entrée de sa propriété .

Il est aussi conseillé de renseigner, si besoin, vos nouvelles coordonnées sur le site service public à la page suivante :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Un habitat inclusif au cœur de Preignan
« Vivre ensemble mais chacun chez soi ! »

Nous vous avons présenté, dans le VAP de décembre dernier, le projet de réalisation d'un habitat inclusif au cœur de Preignan et ses divers aspects.
Comme convenu, nous allons vous informer ci-après des temps forts de son évolution durant le premier semestre 2025:

1 - La réunion publique d'information sur le projet de création d'un habitat inclusif à Preignan, s'est tenue le 24 janvier 2025 à 19 heures dans la Maison du Temps Libre, en présence des élus communaux, de Mme Hélène FEVRE de l'ADMR (porteur de projet), Mme Elisabeth MOULIE du Toit de Gascogne (bailleur social) et de Mmes Clotilde COTTINEAU et Julie OCHOA du Conseil Départemental.
Environ 70 Preignanais et Preignanaises étaient présents et ont participé à cet échange, dont la Dépêche du Midi s'est fait l'écho dans un article qui a été publié le 04 février.

S'appuyant sur un diaporama détaillé, Gérard VITALI, et Jérôme LASSERRE, Maire de Preignan, ont décrit ce qu'est l'Habitat inclusif, dans quel cadre et avec quelles règles il doit être développé, puis ont présenté le projet envisagé sur Preignan, tant dans son aspect bâtimentaire que social. Cet exposé a été complété par les interventions de Mme FEVRE de l'ADMR, concernant le projet de vie partagé, et de Mme COTTINEAU du Conseil Départemental pour tous les aspects de l'accompagnement technique et financier.
À la suite de cette présentation, un échange questions/réponses avec les participants a permis d'enrichir cette rencontre.
C'est avec la présentation de l'enquête auprès des séniors de la commune et la distribution des questionnaires aux participants présents que s'est conclu cette soirée.

2 - L'enquête auprès des aînés de la commune a débuté dès la fin du mois de janvier par la distribution des questionnaires auprès des personnes concernées, soit 350 personnes (105 couples, 85 femmes seules et 55 hommes seuls). Pour mémoire, la population de Preignan lors du dernier recensement était de 1250 habitants.
Avec un taux de retour de 25 %, à la fin du mois de février, on peut estimer que cette enquête a reçu un très bon accueil, montrant ainsi l'intérêt suscité par le projet d'habitat inclusif à Preignan.
La synthèse complète de cette enquête est dorénavant à disposition sur le site de la commune, www.preignan.fr
Nous vous en donnons ci-après, en résumé, sa conclusion :

« *Une grande majorité des seniors interrogés considèrent aujourd'hui leur état de santé convenable, et se sentent autonomes et en sécurité dans leur environnement. Ils sont actifs et socialement bien intégrés dans le milieu associatif (sport, culture).*
Cependant, ils sont attentifs à leur avenir et craignent une dégradation de leur état de santé et ne plus pouvoir faire face aux contraintes d'un logement devenu trop lourd à gérer.
Le besoin d'aide sur les problèmes informatiques, numériques et administratifs caractérisent la crainte d'une fracture numérique, facteur d'isolement et de décalage.
Souhaitant rester dans leur logement actuel le plus longtemps possible, ils envisagent « quand le moment sera venu » d'intégrer un logement plus adapté à leurs capacités, avec le souci de conserver un lien social fort avec leur environnement. La volonté d'élargissement à des relations intergénérationnelles est à ce titre significatif.
Le projet d'habitat inclusif preignanais situé au cœur du village et proche des commerces et services, fort d'un tissu associatif très dynamique, et adossé à un projet de vie sociale co-construit avec eux, semble ainsi correspondre parfaitement à l'attente de nos seniors.
La création de cet habitat inclusif est donc complètement justifiée car correspondant à un besoin réel actuel et qui ne fera que s'accroître dans les années futures, où le vieillissement de la population va s'accentuer.»

3 - Les ateliers participatifs ont été la suite logique et indispensable du processus de concertation et de recueil des souhaits et aspirations des personnes qui ont montré un intérêt particulier et ont souhaité s'investir plus loin dans ce projet.

La SCIC Bien Commun a été mandatée par le Conseil Départemental pour nous accompagner dans l'Assistance à Maîtrise d'Usage et nous faire partager leur expérience dans l'aide aux collectivités sur les projets immobiliers. Ils ont ainsi animé les deux premières réunions de travail consacrées aux orientations fonctionnelles et organisationnelles de l'habitat inclusif.
Le premier atelier s'est tenu le jeudi 20 mars dans la salle du sous-sol de la mairie, où une vingtaine de personnes ont pu échanger sur les attentes spécifiques de l'habitat inclusif et sur les besoins en termes d'aménagements privés et communs.
Le deuxième atelier, du jeudi 3 avril est revenu sur ces thèmes en essayant de prioriser les besoins exprimés lors du premier atelier, notamment sur les besoins fonctionnels (taille et équipements des appartements).
Un troisième atelier, le jeudi 10 avril, a été dédié à l'approche du projet de vie partagé, et a été animé par Mme Julie OCHOA du Conseil Départemental.

Après un compte-rendu des deux premiers ateliers auprès du bailleur social, il a été retenu la configuration suivante :

Autour du bâtiment commun, seront disposés 4 bâtiments regroupant en tout, 14 logements :
8 logements T2 (1 pers) et 4 logements T3 (2 pers) en habitat inclusif (en RDC ou en étage avec ascenseur), plus 2 logements T2 au-dessus des communs, en logement social simple.
Cet ensemble correspond ainsi au volume idéal pour la gestion et le subventionnement de l'aide à la vie partagée soit 16 personnes (voir plan provisoire ci-dessous).

4 - Le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui présente tous les aspects du dossier, tant physiques que sociaux, doit maintenant être présenté par le porteur de projet (ADMR) au Conseil Départemental **avant le 15 juillet**. Cette étape, très importante, clé de voûte du projet, est le début d'un processus administratif départemental, puis national (auprès de la CNSA) qui durera plusieurs mois et qui, au final, validera le niveau de subventionnement du dossier.

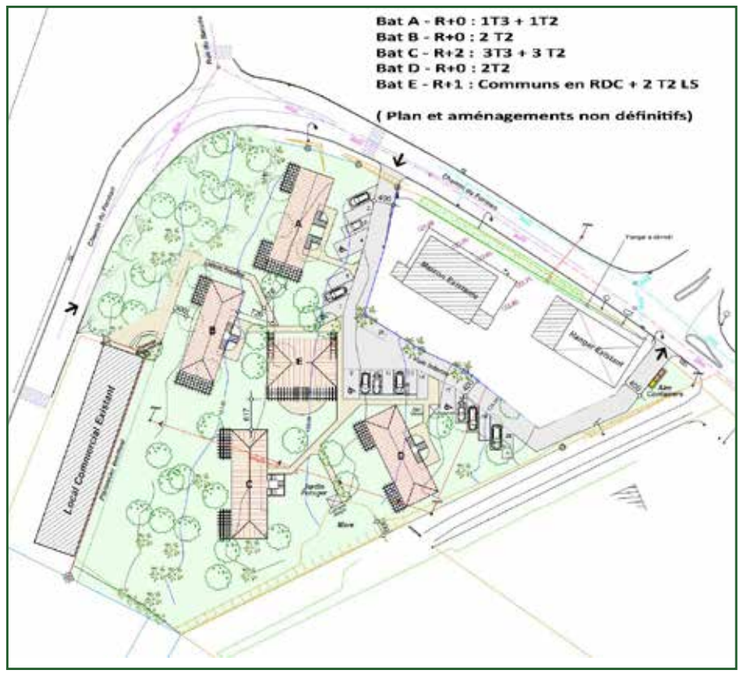

5 - Des animations et de nouveaux ateliers participatifs continueront, dans les prochaines semaines, de faire vivre ce projet et la nécessaire concertation pour l'**élaboration du projet de vie partagée.**

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les preignanais-e-s qui se sont mobilisé-e-s pour participer aux premiers ateliers et dont l'apport a été primordial.

Et nous invitons tous les autres preignanais intéressés et qui souhaitent participer à la finalisation du projet, à se manifester auprès du secrétatriat de mairie pour venir rejoindre les prochains ateliers à partir de la rentrée de septembre.

BUDGET

FONCTIONNEMENT Dépenses	Cpte adm. 2024'	BP 2025*
Charges à caractère général	312.854,46	459.139,00
Charges de Personnel	595.495,97	608.600,00
Atténuation de produits		2.500,00
Autres charges de gestion courante	47.272,12	50.800,04
Charges Financières	42.379,88	39.250,00
Dotations aux amortissements	33.71	
Opérations d'ordre - transfert section	2.500,00	
Virement à la sect. d'investissement		250.429,00
Total des dépenses	**1.000.536,14**	**1.410.718,04**
FONCTIONNEMENT Recettes		
Atténuation de charges	38.015,51	23.220,00
Produits des services	128.643,63	128.900,00
Impots et Taxes	59.883,58	60.000,00
Fiscalité locale	526.999,00	543.200,00
Dotations	371.829,10	395.104,00
Autres produits de gestion courante	3.300,84	3.500,00
Produits financiers et exeptionnels	2.938,60	4.410,00
Opérations d'ordre - transfert section	2.300,00	
Excédent de fonctionnement de N-1		252.384,04
Total des Recettes	**1.133.910,26**	**1.410.718,04**
Résultat de l'exercice 2024	133.374,12	
Report excédent Fonctionnement N-1	146.009,96	
Résultat CA 2024 fonctionnement	**279.384.08**	

INVESTIS. Dépenses	Cpte admin 2024	RAR 2024**	BP 2025 +RAR 2024
Stade	493.005,06		
Protection incendie	8.721,78	8.352,00	41.352,00
Habitat inclusif	4.440,00		12.540,00
Eglise St Etienne	0,00		10.000,00
Réfections ponts	0,00	900,00	48.300,00
Amélior. energétique			15.000,00
Immob incorporelles	5.808.52		300,00
Immob corporelles	61.857,79		217.900,36
Plus value cession	2.300,00		
Rembours Emprunts	114.327.53		273.050,00
Tot. dép. reelles	**690.460,68**	**9.252,00**	**618.442,36**
Opér. patrimoniales	4.548,00		
Déficit d'investiss.			26.983,94
Total dépenses	**695.008,68**		**642.426,30**
INVESTIS. Recettes			
Stade	475.824,79	231.904,43	231.904,43
Protection incendie	0,00	11.050,87	11.050,87
Eglise St Etienne	0,00		7.000,00
Refection ponts	0,00		31.042,00
Amélior. energétique			0,00
Dotations. Fonds div.	35.892,05		87.000,00
Subv d'investissem	8.089,87		0,00
Emprunts	350.000,00		0,00
Exédent capitalisé	236.598,80		27.000,00
Tot. recet. reelles	**1.106.405,51**	**242.955,30**	**394.997,30**
Virt. sect fonction.			250.429,00
Dotation ammortis	2.500,00		
Opér. patrimoniales	4.548,00		
Total recettes	**1.113.453,51**	**242.955,30**	**645.426,30**

INVESTISSEMENT	Synthèse
Résultat exercice 2024	**418.444,83**
Report defic invest N-1	-445.428,77
Résult. CA 2024 invest.	-26.983,94
Solde restes à realiser	233.703.30
Résultat global 2024	**+206.719,36**

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité :

• La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (énergies, fournitures, personnel, …).

• La section d'investissement retrace les opérations non-courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune (travaux, achats de matériels…).

Il est précisé que le budget 2025 reprend les résultats comptables, excédent de fonctionnement et déficit d'investissement du compte administratif 2024.

Ce budget a été établi sur les principes suivants :

• Une volonté affirmée d'efficience économique, passant par la recherche du meilleur service public, dans le but d'améliorer la qualité de vie et la proximité, pour un coût optimisé.

• La conciliation d'un niveau d'investissement permettant la réalisation de projets pour les Preignanais avec un endettement maîtrisé et pour ce budget, sans recours à l'emprunt.

• La stricte maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement afin de parer au contexte actuel et aux contraintes énormes qui pèsent sur les collectivités dans leur contribution au redressement des finances publiques.

Cette volonté se traduira notamment par :

• La stabilité de la fiscalité directe locale. Les taux d'imposition de la taxe foncière bâtie et non bâtie, au niveau communal, n'augmenteront pas, afin de préserver le pouvoir d'achat des Preignanais.

• Le soutien de la commune au monde associatif.

• Un programme d'investissement réaliste, permettant de dégager les marges de manœuvre nécessaires à la réalisation des derniers projets du mandat tels que la poursuite du projet «Habitat Inclusif», ou plus contraint comme la réfection devenue obligatoire du pont n°3, route du Moulin neuf, entre Preignan et Roquelaure.

Malgré de nombreuses incertitudes liées au contexte national, la commune maintient le cap de ses investissements, en maîtrisant le niveau d'endettement, grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et à une forte mobilisation des élus et des services dans la recherche de tous les financements possibles.

INAUGURATION DU COMPLEXE SPORTIF... en images

De gauche à droite : Le Président du district, M. Claude REQUENA, la vice présidente de la ligue occitanie de football, Mme Morgan LECLERCQ, le Vice-président de l'Agglomération GACG, M. Michel BAYLAC, M. le Sénateur Alain DUFFOURG, M. le Député et Conseiller Régional David TAUPIAC, M. le Préfet Alain CASTANIER, M. le Maire, Jérome LASSERRE, M. le Député Jean René CAZENEUVE, et le Président du Conseil Départemental, M. Philippe DUPOUY.

Inauguration du complexe sportif... en images

Journées Européennes du Patrimoine

La 42 ème édition des Journées Européennes du Patrimoine se déroulera **les 19, 20 et 21 septembre 2025 sur le thème « Patrimoine architectural » .**
Ce thème met en lumière les réalisations artistiques et techniques qui constituent souvent des repères importants dans l'histoire locale, nationale et européenne.
Le programme détaillé des animations organisées à Preignan durant ce week-end culturel sera communiqué dans le courant de l'été .

La vie des associations

Théâtre à Preignan

Le 17 mai dernier, **l'Association Preignan Solidaire** proposait un après-midi récréatif placé sous le signe de l'émotion et du partage .
Marie Rose Debat Présidente de l'Association, a invité le public à découvrir **la pièce « La Salade de bain »** spectacle imaginé et interprété avec justesse et naturel par des Aidants de Cologne.
Martine Roumagnac, à l'initiative de ce projet, a ensuite présenté cette pièce dont la qualité de jeu des comédiens et la prestation scénique l'avait fortement impressionnée lors d'une précédente représentation :

« Composée de saynètes comiques, voire cocasses, aux réparties humoristiques , tournant les situations dramatiques des Aidants Familiaux en dérision , « la Salade de Bain » nous fait **partager le quotidien des Aidants,** ces femmes, ces hommes, ces enfants, ces conjoints, ces voisins qui accompagnent leurs proches , malades ou handicapés et nous place au cœur de réalités que nous ignorons la plupart du temps.
La troupe des Aidants de Cologne met en œuvre l'idéal du théâtre classique : **« Faire rire le spectateur, le faire pleurer pour le faire réfléchir.** »
En abordant par le rire et la dérision les difficultés, les obstacles que les Aidants rencontrent dans leur parcours, ils nous donnent à voir, à comprendre, à visualiser ce qu'ils vivent en prenant soin de leurs proches au sein de leur foyer, en jonglant avec leur vie professionnelle, en renonçant à leur repos, en mettant en danger leur équilibre. Ils mettent au jour l'isolement pénible, le désarroi d'une réalité tenue dans l'ombre. Et ceci bien mieux que ne le feraient les propos d'un professionnel de santé, l'intervention d'un élu ou un reportage télévisé.
Un spectacle avec de la Dérision, de l'Emotion, qui incite à la Réflexion. »
La représentation a été suivie d'un film documentaire sur la vie des aidants et leur parcours jusqu'à la réalisation de ce spectacle au travers duquel ils nous ont livré avec sincérité et sensibilité leur message, leur énergie, leur bonheur et leur enthousiasme.
Pour prolonger cette réflexion, un échange avec le public a permis à chacun d'exprimer son ressenti après un tel spectacle.

La vie des associations

Jumelage

Le long week-end de l'Ascension a été l'occasion pour notre Comité de Jumelage d'aller rendre visite à nos amis de Corral de Calatrava, comme nous le faisons périodiquement tous les 2 ans. Au terme d'un périple de 1000 km, notre arrivée a été un moment d'émotion intense, puisque nous retrouvions notre seconde famille qui nous attendait avec impatience. Il faut dire que ces liens profonds qui unissent nos 2 cités, durent depuis 28 ans maintenant.
Ces trois journées ont été marquées par la visite des « Tablas de Daimiel », une grande réserve naturelle humide, zone étonnante pour une région aussi aride. Nous avons même eu l'accompagnement d'un sanglier pendant la visite d'un ancien moulin à eau. La partie sportive n'était pas oubliée, avec l'organisation de la découverte du karting, où nous avons eu l'occasion de ressentir les sensations assez intenses du pilotage. Bien entendu, cette rencontre a aussi été l'occasion d'agapes, avec la découverte de la cuisine manchega très typique, complétée par le traditionnel jambon et vin (accompagné de magrets séchés pour une couleur un peu plus gasconne).
Les discours officiels, tant ceux des comités de jumelage que des municipalités, ont été le moment de réaffirmer notre attachement à nos cultures propres et aux ponts d'amitié et de respect des différences que nous avons su ériger ensemble entre nos deux peuples. Côté corraleño, ces dates correspondaient au jour férié de la fête de la communauté autonome de Castilla-la-Mancha, qui marquait la mise en place de la constitution provinciale en 1983. Côté preignanais, il s'agissait de réaffirmer l'attachement aux valeurs de fraternité et de partage, dans le respect et la compréhension des différences. Tous les participants se sont accordés pour redire l'importance que nous attachons à ces relations tellement profondes, surtout dans l'actuel contexte international tellement troublé.
Après ces moments d'émotion intense qui n'ont laissé aucun répit aux 29 participants jusqu'au samedi soir... et même pour certains vaillants, jusqu'au dimanche matin très tôt, ce fut le départ de Corral, et le retour dans nos terres gasconnes, avec en mémoire les souvenirs que nous garderons jusqu'à l'an prochain, quand nos amis nous retrouveront à Preignan. Rendez-vous a également été pris pour 2027, pour fêter à Corral les 30 ans du jumelage, et poursuivre cette fantastique aventure humaine.

En- dehors de cette rencontre, et à l'occasion de la journée de l'Europe, les comités de jumelage de Auch-Memmingen, Auch-Calatayud, Pavie-Villanueva de Gallego, et Duran/Castin-Ruda organisent depuis l'an dernier une manifestation regroupant l'ensemble des adhérents de chaque comité mais aussi leurs amis ainsi que des élus (nos 2 députés et les maires des communes participantes), ainsi que le Préfet du Gers. Notre comité a rejoint cette année cette journée qui se déroulait à Duran. Elle débutait le matin à partir de 9h30 par une marche de 6 ou 9 kilomètres au choix. Après les discours, nous nous sommes retrouvés autour du pot de l'amitié, suivi d'un repas froid servi dans la salle des fêtes de Duran.
Nous étions 11 membres de Preignan à participer à cette journée importante, fort sympathique et conviviale, cela nous a permis d'échanger avec les autres comités. Nous sommes dorénavant associés à l'organisation de cette journée et nous proposerons qu'elle se déroule sur Preignan l'an prochain, le samedi 09 mai 2026.
Dates à venir : la fête de la musique le samedi soir 28 juin avec Auch-Nord-Musique, le vide-grenier le 21 septembre, l'entrecôte-frites le 11 octobre, et le marché de Noël du 7 décembre.

Hydroberge - Café associatif Moulin du Rambert

Voici les événements à l'hydroberge pour les mois de juin/juillet/août.(Adhésion libre pour l'année en cours).

- Le 20 juin et le 22 août **Jam session** à partir de 19h30 grillade et frite maison.
  Réservation par sms au 06 46 09 74 12. En ce qui concerne les instruments, vérifiez au préalable ce que mentionne l'événement auquel vous vous rendez, afin d'amener le(s) vôtre(s) ou non. Une fois sur place, avant de monter sur scène, nous vous conseillons de discuter avec 2 ou 3 personnes des morceaux que vous aimeriez jouer et qui sont connus de chacun d'entre eux.
- **Soirée Karaoké** le 11 juillet à partir de 19h30. Grillade et frites maison réservation par sms au 06 46 09 74 12.
- **Répair café**, le samedi 21 juin et le 23 août de 9h30 à 13h. Le bar sera ouvert dans cette tranche horaire

C'est quoi un Repair Café ?
Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles à l'endroit où est organisé le Repair Café, pour faire toutes les réparations possibles et imaginables (appareils électriques et autres).
D'autre part, sont présents dans le Repair Café des experts bénévoles, qui ont une connaissance et une compétence de la réparation dans toutes sortes de domaines.
Bonne journée.

La team hydroberge

Karaté

Une année exceptionnelle pour les Karatékas du Shotokan Karaté Preignan grâce à l'investissement de nos élèves, leurs familles et l'équipe enseignante, tous motivés et bénévoles.
Nous comptons cette saison 41 licenciés : 28 karatékas de 7 à 71 ans et 13 femmes de 15 à 54 ans qui nous ont rejoint pour apprendre les techniques de self-défense les mardis soir, dans la joie et la bonne humeur !
C'était une saison très riche en succès lors des diverses compétitions organisées par la Fédération Française de Karaté. Nos jeunes élèves ont démontré la qualité de l'enseignement dispensé par nos entraineurs et ont su mettre en avant leur travail assidu fourni tout au long de l'année.
Lors du Championnat de l'Occitanie Kata (démonstrations de technique) nos benjamins ont gagné 3 médailles :
-médaille d'argent pour Eva ZEGAR
-médaille de bronze pour Ilyès AZEGOUAGH
-médaille d'or en D2 pour Timéo CASSAIGNEAU
Tous se sont qualifiés pour la Coupe de France qui a eu lieu le 06 avril à Ceyrat. Cette manifestation nationale était une expérience enrichissante, permettant de fixer les objectifs pour la saison prochaine.
Alexandre ZEGAR (Photo), en catégorie junior, a réussi à décrocher son premier titre de Champion d'Occitanie en dépassant en performance tous ses adversaires des grands clubs occitans comme Toulouse, Montpellier ou Carcassonne. Cette victoire lui a valu la qualification au Championnat de France Kata qui s'est tenu les 12 et 13 avril à Bourges. Il y a réalisé un beau parcours, s'arrêtant en 1/8ème de finale : il fait partie désormais des 16 meilleurs techniciens juniors de France.
En mars dernier notre club a participé à la compétition « Open des Pyrénées » où nos jeunes karatékas ont également performé en kata. Un grand bravo pour tous nos médaillés : Inès AZEGOUAGH, Elza DELON, Timéo CASSAIGNEAU, Nolan BARELLA, Ilyès AZEGOUAGH et Lohan BOTET.
Tous nos licenciés ont su remarquablement représenter notre club et surtout PREIGNAN !
Le Karaté est notre passion et nous voulons la transmettre. Nous sommes fiers du travail de tous nos élèves, et aussi de ceux qui viennent tout simplement pour trouver le goût de l'effort, une confiance en soi et qui cherchent à se dépasser.
La saison est terminée et les membres du bureau de l'association sont déjà au travail pour préparer la prochaine.
La reprise des cours se fera à la rentrée et le club proposera 2 cours de karaté les lundis et jeudis et le cours de Self-défense les mardis. Vous pourrez, sur 3 cours gratuits, essayer les disciplines proposées.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Preignan Solidaire

L'association Preignan Solidaire est heureuse de vous annoncer la création de son **club de lecture**, ouvert à tous les membres désireux de partager le plaisir de lire et d'échanger autour d'œuvres littéraires variées.
Les rencontres ont lieu chaque deuxième jeudi du mois, de 9 h 30 à 11 h 30 dans la salle du sous-sol de la Mairie.
À chaque séance, un ouvrage est choisi collectivement, lu par chacun, puis débattu ensemble lors de la réunion suivante.
Ce club se veut un espace convivial, propice à la découverte, au dialogue et à l'enrichissement personnel. Lecteurs débutants comme passionnés sont les bienvenus.

Pour toute information, vous pouvez contacter Christine au 06 73 47 59 12

La Boule Preignanaise

Le club de pétanque « La Boule Preignanaise » organise tous les mardis soir à 8h sur la période du 17 juin à fin septembre, si les conditions le permettent, des **concours en 3 parties**.
Dans un esprit de convivialité et de partage, ce sport loisir est ouvert à tous.
Vous êtes intéressés et curieux et motivés, rendez-vous au local Pétanque (à côté de la Maison des associations) ou les modalités de règlement sont affichées et, qui sait peut-être même, pourrons nous vous renseigner !
Les anciens sont aux entraînements tous les après-midi, à l'abri sous les panneaux photovoltaïques fraîchement installés.

Les membres du bureau.

Tennis de Table

Club PAC TT Preignan Aubiet Castelnau Barbarens Tennis de Table
La saison est maintenant terminée. Rendez-vous pour **l'assemblée générale le samedi 5 Juillet** à Aubiet.
- Pour l'équipe 1, montée en régionale 2 pour la phase 2, elle reprendra sa place en régionale 3 pour la nouvelle saison.
- Pour l'équipe 2 en régionale 4, l'équipe 3 en pré-régionale, et l'équipe 4 en départementale 1, toutes finissent en milieu de tableau et repartiront pour une nouvelle saison en septembre.
La reprise des entraînements aura lieu le 19 Août.

SCP Football

Amis Preignanaises et Preignanais,
Je suis heureux de vous retrouver afin de vous donner quelques nouvelles de l'association de foot « Sainte Christie Preignan ».
Nous voilà presque à l'heure des vacances bien méritées après une saison bien remplie.
Cette saison comptera dans l'histoire du SCP, car l'année fut riche.
Côté féminin, comme prévu, la saison de reconstruction de l'équipe 1 fut difficile : une année de transition; L'an prochain sera propice pour un retour au vrai niveau. Au contraire, les U15 (3ème) et les U18 (1ère), ont très bien figuré au plan régional.
Chez nos jeunes, la saison a été de belle facture sur quasiment toutes les catégories, avec de grandes satisfactions avec la catégorie U9. Qualifiés pour le tournoi final du TFC, se déroulant dans l'enceinte du stadium de Toulouse, nos petits ont séduit et surpris le public. Le petit poucet n'est tombé qu'en 1/4 de finale contre l'ogre TFC, en pratiquant un football rare à cet âge. Bravo aux enfants et surtout aux éducateurs.
La palme 2025 revient aux séniors. Quelle année !
L'équipe 2, bien classée au championnat, remporte la coupe des Réserves contre Gimont, sur le stade auscitain du Moulias. La 7ème de la jeune histoire du SCP.
L'équipe 1 qui n'avait pas caché ses ambitions, remporte le titre départemental. Et de quelle manière, 11 pts de plus que son dauphin avec 80 buts marqués.
Tous ces seniors, joueurs et encadrants sont à féliciter. Ce groupe, composé à 90% d'éléments formés aux club, s'est montré valeureux . Un très grand BRAVO !
Ils auront également fait bouger les foules lors de l'exceptionnelle soirée des 1/2 finales au stade Alain Villanueva, avec plus de 400 personnes reçues ce soir-là. Vous y étiez peut-être autour de notre guinguette.
Le SCP vous souhaite un excellent été et de bonnes vacances. Rechargez les accus, septembre arrivera vite !
À très vite et FORZA SCP !

Gym volontaire

Diplôme du CODEP EPGV Occitanie
CODEP GERS (32)

La section EPGV de Preignan a connu une belle évolution durant la saison sportive 2024/2025.
Avec 2 séances hebdomadaires supplémentaires, le club a accueilli près de 95 licenciés agés de 10 à 90 ans . Il s'inscrit ainsi dans la plus forte progression nationale d'adhérents félicitée par la Fédération EPGV comme en témoigne le diplôme remis au Comité Départemental du Gers.

Fidèle au principe de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, **"Sport, Santé, Bien-être"** le club EPGV de Preignan a permis aux adeptes de cette discipline sportive de suivre régulièrement les séances hebdomadaires proposées par nos 2 animatrices professionnelles Emmanuelle et Jessica :
4 cours dynamiques animés par Emmanuelle
- Lundi de 10h30 à 11h30 : Gym Pilate.
- Mercredi de 19h00 à 19h30 : Zumba & de19h30 à 20h30 : Gym Cardio – Renforcement musculaire
- Vendredi de 18h30 à 19h15 : Stretching et de 19h15 à 20h00 : Zumba

1 cours proposé par Jessica :
- Mercredi de 11h00 à 12h00 : Gym de Maintien en Forme pour une activité physique adaptée au rythme individuel de chaque pratiquant.

Par ailleurs, les randonnées à thèmes préparées par Odile Fourtine sont proposées à tous les passionnés de marche et de nature, une fois par mois le samedi après-midi.
Elles sont annoncées sur Panneau Pocket et sur le panneau lumineux de Preignan.
Ainsi, les randonneurs preignanais ont découvert avec enthousiasme différents sites touristiques ou historiques tels que :
- le 28 septembre 2024 à Auterrive
- le 26 octobre à Moncassin autour d'une exploitation de noix
- le 9 novembre à Rozès pour faire provision de kiwis pour l'hiver.
- Le 8 mars 2025, marche à Fleurance et visite de la Chocolaterie Equitable
- le 12 avril, découverte des ruelles méconnues du Centre historique de Auch (photo).

Le club EPGV de Preignan s'associe également aux grandes causes nationales en participant aux manifestations organisées ponctuellement. Ainsi, cette année encore, une marche au profit du Téléthon est proposée dans le cadre du Marché de Noël animé par le Comité de Jumelage le 1er décembre.
Les dons récoltés lors de cette animation ont été intégralement reversés au Comité Départemental du TELETHON à Auch.
Alors, pour garder la forme tout au long de l'année dans une ambiance conviviale et dynamique, rejoignez la section EPGV de Preignan.
Reprise des cours le lundi 8 septembre ! Les 2 premières séances sont offertes.

Pour tout renseignement :
FCJEP de Preignan – Section Gymnastique Volontaire –
Mireille BARREAU / 06 69 04 64 05 - Bernadette VILLAIN / 06 15 55 29 15

Remerciements :

La municipalité de Preignan tient à remercier chaleureusement Mr Vincent QUELIN de la société WARANET SOLUTIONS, pour le don du véhicule DACIA LOGAN aux services techniques municipaux, où son utilité au quotidien n'est plus à démontrer.

ETAT CIVIL

NAISSANCES : nous souhaitons la bienvenue à :

-Liana AUFRERE, née le 30 novembre 2024
Félicitations aux heureux parents : Océane MARCHAND et Mickael AUFRERE.

-Hugo ERDINGER LALLIAS, né le 9 avril 2025
Félicitations aux heureux parents : Marine LALLIAS et Romain ERDINGER.

-Luna BOTET, née le 30 avril 2025
Félicitations aux heureux parents : Geneviève CUESTA et Frédéric BOTET.

-Joana COELHO, née le 02 juin 2025
Félicitations aux heureux parents : Camille LARRIBEAU et Alvaro COELHO

DÉCÈS : nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

-CANTARUTTI Bruno, le 7 février 2025
-LEDENT Jean, le 18 février 2025
-PINARD Marie-Josée née **COLLOMB**, le 18 mars 2025
-MONTÉSINOS André, le 2 mai 2025
-BERGES Yves, le 28 mai 2025

Édité par la Mairie de Preignan - 1, place François Mitterrand - 32810 PREIGNAN- Tirage 650 exemplaires
Tél. 05 62 65 52 87 courriel : contact@preignan.fr - site web : www.preignan.fr
Directeur de la publication : Jérôme LASSERRE - photos : Mairie de Preignan.